

D 230424-10

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT**Séance du 23 avril 2024**

Sur convocation en date du 17 avril 2024, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 avril 2024 à 18 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
BURTIN Béatrice	JANODY Patrice	JACQUEMET Rodolphe
CHATARD Kévin	VINIERE Michel	LAUPRETRE Patrick
BILLOUD Jean-Louis	VEUILLET Philippe	BONHOURE Paola
THERMET Laure	MARION Isabelle	
MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine	DAVID Magalie
TAPONARD Emmanuel	SCHUBERT Anja	MAZUÉ Joséphine
BELQAID Zahira	JOSSERAND Raphaël	

Etaient excusés :

Serge CHANEL a donné pouvoir à Annick LACOMBE

Sandra MERLE a donné pouvoir à Myriam BRUNET

Meryl BURDY a donné pouvoir à Alexis MORAND

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

DOSSIER ICPE DEPOSE PAR HD DISTRIBUTION

Entendu le rapport de M. Alexis MORAND, Adjoint au Maire délégué à la vie associative, transition écologique et relations extérieures

Vu le Code de l'environnement – Livre V – Titre 1^{er}, notamment ses articles L 512-7 à L512-7-7, R512-46-1 à R512-46-30.

Vu la nomenclature des installations classées notamment la rubrique n°2517.2

VU la demande de permis de construire déposée le 25 mars 2014

Vu la délibération du conseil municipal du 24 juin 2014 approuvant la demande d'enregistrement présentée par la société HD DISTRIBUTION en vue d'exploiter une plateforme de transit de silice ensaché sur la ZAC de la Cambuse situé rue des Bois de Tharlet à Viriat.

VU l'arrêté préfectoral du 18 avril 2023 mettant en demeure la société HD DISTRIBUTION de régulariser la situation administrative des installations suite à l'inspection des installations classées qui a constaté, lors de sa visite du 03 mars 2023 que la société HD DISTRIBUTION, ne dispose pas de l'enregistrement administratif requis pour l'exercice de l'activité de stockage de polymère

Vu la demande d'enregistrement présentée par Monsieur le Directeur Général de la SARL HD DISTRIBUTION, en vue d'exploiter une installation de stockage de polymères à VIRIAT – ZAC de la Cambuse.

Vu le dossier présenté à l'appui de la demande d'enregistrement

D 230424-10

Par arrêté du 15 mars 2024, Mme la Préfète de l'Ain a fixé les modalités de consultation du public pour la période du 15 avril 2024 au 17 mai 2024 concernant la demande d'enregistrement présentée par la société HD DISTRIBUTION en vue d'exploiter une installation de stockage de polymères à VIRIAT – ZAC de la Cambuse

Conformément aux dispositions de l'article R 512-46-11 du Code de l'environnement, le Conseil municipal de la Commune doit formuler un avis. Cet avis doit intervenir au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de la consultation du public.

Le site de HD DISTRIBUTION est situé à la fois sur les communes de VIRIAT et de BOURG-EN-BRESSE, dans la ZAC de la CAMBUSE, Rue du bois de Tharlet. Les références cadastrales sont les suivantes : sur Bourg en Bresse BS 360 et 366, sur Viriat, F757,755,747 et 756.

Le projet se situe en zone 1Aux du PLU de Viriat, en particulier dans le secteur 1AUxc destiné à l'accueil d'activités artisanales, industrielles, commerciales ou de services, spécifiques à la zone de la Cambuse.

Compte tenu que les bâtiments sont déjà existants, le projet de HD DISTRIBUTION n'aura pas d'impact sur l'urbanisme et sur les éléments paysagers.

La société HD Distribution exploite actuellement une plateforme logistique sur la commune de VIRIAT (01). HD Distribution, créée en 1987, est spécialisée dans le conditionnement, le déconditionnement, le stockage et le transit de produits industriels pulvérulents. Le site de VIRIAT comporte :

- un premier bâtiment de 14 000 m², comprenant une zone de stockage, un atelier de conditionnement/déconditionnement, un atelier de charge et des bureaux et locaux sociaux,
- un second bâtiment de 9 000 m², celui-ci uniquement dédié au stockage,
- un hangar de 222 m², dédié au stockage de palettes.

Le premier bâtiment a été construit en 2014 suite à l'obtention d'un marché avec la société SOLVAY, comme plateforme de transit pour l'un de ses produits : la silice synthétique amorphe, utilisée principalement dans l'industrie pneumatique, la nutrition animale et la production de pâte dentifrice.

En 2016, le second bâtiment est construit pour faire face aux besoins croissants de la société SOLVAY, toujours pour le stockage de silice synthétique amorphe (le reconditionnement ne s'effectue que dans le premier bâtiment).

En 2018, HD Distribution perd une importante part de marché pour le stockage de silice. Pour faire face à ce manque d'activités, l'entreprise devient, en 2019, une plateforme de conditionnement et stockage de polymères pour SOLVAY et DANONE. Les polymères de SOLVAY ne passent qu'en transit sur le site, tandis que ceux de DANONE sont reconditionnés de big bag à citerne.

A ce jour, l'exploitation n'est couverte que pour les activités de transit, regroupement ou tri de produits minéraux sous la rubrique 2517 à Enregistrement, par l'Arrêté Préfectoral du 12 août 2014 et l'Arrêté Préfectoral complémentaire du 1er février 2016.

Suite à une visite d'inspection en mars 2023, HD Distribution a été mis en demeure de régulariser sa situation administrative vis-à-vis de ces nouveaux stockages par l'arrêté du 18 avril 2023.

Le présent dossier de demande d'enregistrement au titre de la rubrique 2662 permettra d'encadrer le stockage de ces polymères dans le bâtiment 2.

D 230424-10

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- donner un avis favorable à la demande d'enregistrement déposée par la société HD DISTRIBUTION en vue d'exploiter une installation de stockage de polymères à VIRIAT – ZAC de la Cambuse.
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET

A blue circular official stamp of the Mayor of Viriat, AIN, is overlaid with a large, stylized signature in dark ink.

Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE

A blue circular official stamp of the Secretary of the Session, Viriat, AIN, is overlaid with a large, stylized signature in blue ink.